

Bulletin Municipal de Plémet

N° 4 avril 2009

Editorial

Le budget 2009 a été adopté au conseil municipal du 26 mars dernier.

Objectifs en fonctionnement : diminuer les dépenses courantes superflues et chasse au gaspillage car les recettes en provenance de l'Etat n'augmentent pas.

Des investissements mesurés en 2009.....

Le budget d'investissement 2009 s'équilibrera raisonnablement.

Il a pour vocation principale de réaliser plusieurs travaux de réparation, d'aménagement ou de renouvellement d'équipement dans les bâtiments communaux en privilégiant les dépenses qui génèrent des économies d'énergie (illuminations avec ampoules à basse consommation, isolation, fenêtres au Presbytère, toiture de l'ancienne mairie)

Il laisse toujours la part belle à la voirie (voir programme en encadré) avec en plus cette année le commencement d'un grand chantier de plusieurs années : la réhabilitation des chemins d'exploitation.

La sécurité n'est pas en reste avec l'achèvement de l'effacement des **réseaux rue de Dinan**, des **parkings** pour fluidifier les entrées et sorties des écoles primaires privée et publique et une **saleuse** pour les mois d'hiver, des **pare ballons** aux terrains de foot...

Il s'engage à répondre aux demandes récurrentes : **2 placettes** (une au pignon de la Maison Guibet, la deuxième au coin de la rue des Champs Gautier) vont améliorer l'esthétique du centre ville.

..... pour préparer les grands projets 2010

Le Projet d'espace culturel multi média est abandonné au profit du projet **Maison de l'Enfance** pour répondre aux attentes des jeunes ménages. Pour autant, l'objectif de développement de l'offre culturelle n'est pas négligé avec l'**agrandissement de la bibliothèque et de la cyberbase** à l'intérieur de la mairie sans que cela entraîne des charges d'énergie supplémentaires; nous optimisons les m².

Les travaux débiteront à l'automne prochain. La superficie de la bibliothèque sera doublée pour en faire un lieu de détente accueillant et vivant. Une

<i>Sommaire</i>	
Editorial	P.1
Réalisations et travaux en cours	P.2
Siasia et la crise	P.4
Conseils municipaux	P.5
Les associations	P.12
Informations	P.11
Etat civil	P.13
Historique de la Batterie Fanfare	P.13
Les festivités - votre agenda	P.16



La Batterie Fanfare de Plémet fête ses 30 ans les 6 et 7 juin.

réflexion sur le devenir de l'ancien cinéma sera aussi engagée cette année.

Comme la maison de l'Enfance, les **vestiaires de Bodiffé** affecteront le budget 2009 pour la partie maîtrise d'œuvre, conception, élaboration du permis de construire et consultation des entreprises pour des travaux en 2010.

En 2010 la commune versera aussi sa quote-part au financement de la **cuisine centrale** du futur EPADH et de la cantine scolaire.

Pour la **Rue Neuve**, une tranche ferme pour l'assainissement et les eaux pluviales.

Enfin les démarches sont engagées pour acquérir le foncier nécessaire à de nouveaux lotissements.

Les réhabilitations des **Maisons Martin** et de l'an-

cienne gendarmerie seront supportées par le budget du Comité Intercommunal d'Action Sociale pour offrir de nouveaux logements.

Notre budget accompagne également notre ouverture au monde.

Au mois d'août 2009, nous accueillerons un chantier international des Compagnons Bâisseurs, en partenariat avec la CIDERAL et le CAC Sud 22, pour la construction d'un barbecue devant la salle du Minerai.

Tous ces projets ne nécessitent pas une augmentation des impôts en 2009.

L'équipe municipale

Réalisations et travaux en cours



Chantier international sur Plémet

Du **3 au 23 août prochain**, notre commune va accueillir un groupe d'une dizaine de jeunes volontaires venus du monde entier dans le cadre **d'un chantier international de jeunes**.

Mais au fait, c'est quoi un chantier international?

Un chantier c'est d'abord la réunion de jeunes d'origines culturelles et géographiques différentes qui s'investissent, pendant 3 semaines, sur la réalisation d'un projet local d'utilité publique. Participer à un chantier est une véritable démarche personnelle pour ces jeunes volontaires qui ont le désir de se rendre utile pendant leurs vacances. En s'engageant, ils ont aussi l'envie de rencontrer des personnes, de découvrir un territoire et sa culture, de partager une expérience dans un esprit de groupe international...

Notre communauté de communes n'en n'est pas à sa première expérience puisque c'est le 6ème chantier que nous avons l'honneur d'accueillir, ici, sur Plémet.

Pour nous aider dans l'organisation de celui-ci, la mairie de Plémet travaille en partenariat avec les Compagnons Bâisseurs, le Cac Sud et le CIAS-CIDERAL et bénéficie de leur soutien technique et financier.

La mission que nous allons confier à ces jeunes volontaires ? Participer à la construction d'un barbecue, au Minerai. Ce barbecue servira, ensuite, aux associations.



Souvenirs du chantier
de St Thélo - été 2007

Voilà une belle occasion pour chacun d'entre nous, jeunes et moins jeunes de vivre, une expérience interculturelle des plus enrichissantes !

Réunion du 24 avril 2009

La coordinatrice jeunesse du CIAS-CIDERAL propose une première réunion **le vendredi 24 avril 2009 à 20h** à la Salle des Associations de Plémet avec les habitants de la commune.

Jeunes et moins jeunes sont cordialement invités à cette réunion qui sera l'occasion de présenter plus en détail ce qu'est un chantier et aussi et surtout de commencer à préparer l'accueil de ces jeunes afin de rendre leur séjour sur Plémet **INOUBLIABLE !**

EAUX PLUVIALES, EAUX D'ASSAINISSEMENT

On en reparle, oui, car les choses doivent avancer.
Quelle est la situation actuelle ?

- le réseau d'évacuation des eaux dans le bourg est souvent unitaire, d'où les disfonctionnements dans l'écoulement
- la station d'épuration reçoit trois fois plus d'eaux pluviales qu'elle ne devrait en recevoir (l'origine : le réseau, parfois unitaire, les conduites parfois perméables, les mauvais branchements des particuliers).

Quels sont les remèdes ?

- la commune continue de réhabiliter le réseau d'assainissement. Une nouvelle tranche va débiter avec la rue Neuve cette année.
- les parties des réseaux encore unitaires (eaux pluviales et eaux usées dans le même tuyau) vont disparaître peu à peu pour laisser place à un réseau complètement séparatif
- les particuliers vont devoir mettre leurs branchements en ordre quand cela est possible (réseaux communaux existants). A ce sujet, une étude réalisée en 2005/2006 a permis de connaître les mauvais branchements individuels.



Bravo les gars, vous avez bien travaillé au boulodrome, les boulistes sont contents.

P.L.U.

L'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme et l'adoption du zonage d'assainissement des eaux pluviales se déroulera du 29 avril au 29 mai 2009 inclus. Pendant cette période, le dossier et le registre d'enquête seront mis à disposition du public à l'accueil de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur Louis-Christian GALLAIS a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif et tiendra 5 permanences en mairie :

- le mercredi 29 avril de 9h00 à 12h00
- le mardi 12 mai de 14h00 à 17h00
- le lundi 18 mai de 9h00 à 12h00
- le samedi 23 mai de 9h00 à 12h00
- le vendredi 29 mai de 14h00 à 17h00.

Une convention signée entre la mairie et la poste:

Une convention a été signée entre la mairie et la poste pour l'établissement d'enveloppes mettant en valeur un évènement local. Les enveloppes sont disponibles à la poste.

DECHETTERIE

Lors de vos transports de déchets et encombrants pour la déchetterie, merci de bien amarrer votre chargement afin d'éviter toute chute sur la route.

LA RN 164

Nous continuons notre mobilisation pour la sécurité de nos carrefours. Mme le Maire s'est entretenue à nouveau avec M. le Député Marc Le Fur. Une lettre a été envoyée aux services de l'Etat – DIRO – DDE – DDEA pour obtenir l'organisation d'une réunion. Mme la Sénatrice Jacqueline Chevé a été informée de la démarche. Notre volonté ne faiblit pas.

LE SPANC !...

L'année 2009 sera consacrée à l'assainissement non collectif.

Toute habitation, neuve ou ancienne, non raccordée au tout à l'égout, doit disposer d'une installation d'assainissement non collectif en bon état de fonctionnement conformément au code de la santé publique.

M. Jacky Le MERCIER prendra rendez-vous avec les personnes concernées. Merci de lui réserver un bon accueil. Il ne fait qu'appliquer la loi.

Siasia et la crise



Conseils municipaux

Séance du 18 décembre 2008

Présents : MM CHAPEL Joseph,; Mmes JOUAN Clémence, BAUD Évelyne, GRALL Dominique, GODINÈS Annick, MM. DE KERLEAU Michel, LE MÉE Jacques, BOUDARD Bernard ; Mmes LOZACH Sylviane, MM BERNARD Francis, CHASLES Joseph, Mme COUSIN Véronique, M. GUILLEMOT Daniel, Mme QUEMENER Hélène, MM. FERNANDEZ Ronan, ROCABOY Michel. CONAN Christophe; M. VROT Eugène.

Absents excusés : MM. MIHAMI Michel, LE MAITRE François, BLOUIN Pierre-Yves, pouvoir à M CHAPEL Joseph, LEHO Laurent, POINEUF Elisabeth,

TRANSFERT DU BUDGET CAISSE DES ECOLES VERS LE BUDGET COMMUNAL

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de mettre en sommeil la caisse des écoles, sur les conseils du receveur municipal. Il s'agit de transférer le budget vers le budget communal, la gestion devenant ainsi plus simple. Le personnel rattaché à la Caisse des Ecoles (2 agents) ont fait leur demande de mutation et seront intégrés dans les mêmes conditions que les autres agents de la commune et les conditions qui étaient les leur.

AFFAIRES FONCIERES – CARRIERES DE ST LUBIN : PROJET DE CESSIION DE PARCELLES

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande d'acquisition de parcelles et de chemins d'exploitations par la S.A.S. Carrières de Saint – Lubin. Elle précise que ces biens appartiennent à la Commune mais qu'ils sont occupés et utilisés par les Carrières. Cette demande régularise une situation de fait.

Le Conseil Municipal décide de donner un accord de principe sur la cession des chemins d'exploitation et des parcelles ci-dessous au profit de la SAS Carrières de Saint – Lubin et sous réserve de l'avis des Domaines : Parcelle cadastrée section H n° 1282, d'une contenance de 1.000 m² - Parcelle cadastrée section H n° 1081, d'une contenance de 1.400 m² - Chemin d'exploitation n° 84 cadastré section ZT n° 72 d'une contenance de 1.680 m². Un périmètre de 4 mètres autour de la station de relèvement située sur le chemin d'exploitation n° 84 section ZT n° 72 sera conservé en pleine propriété par la Commune, les frais seront à la charge de l'acquéreur.

MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE – MAISON DE L'ENFANCE

Madame Le Maire avise le Conseil Municipal qu'une consultation sera lancée prochainement pour le choix du maître d'œuvre pour la construction de la Maison de l'Enfance. Cette structure accueillera les enfants âgés de 2 à 12 ans et sera com-

TARIFS COMMUNAUX 2009:

CAMPING MUNICIPAL		Tarifs
<i>La journée</i>		
Par personne		1,20
Automobile		0,90
Emplacement		1,10
Enfant de moins de 7 ans		0,65
Electricité		1,70
Centre Aéré (terrain Louison)		1,20
LOCATION DE SALLES COMMUNALES – Pour réunions à l'heure		
<i>Une salle par an sera gratuitement mise à disposition des associations ayant leur siège social à Plémet</i>		
Salle des Fêtes – par tranche d'une heure		14,50
Annexe Presbytère – par tranche d'une heure		12,80
Annexe Presbytère Yoga, la séance		11,20
LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES		
Foyer club seul (sans le boulodrome couvert)		
Foyer Club – durée de 0 à 5 h en journée (jusqu'à 18 h)		20.40
Foyer Club – durée supérieure à 5h en journée (jusqu'à 18h)		40.80
Foyer-club – le soir (à partir de 18h)		61.20
Soir Communes extérieures		100.00
Foyer Club et boulodrome couvert en journée (assos. extérieures)		
Durée de 0 à 5 h en journée (jusqu' à 18 h)		30.60
Durée supérieure à 5 h en journée (jusqu'à 18 h)		60.00
Durée supérieure le soir (à partir de 18 h)		120.00
Boulodrome couvert seul		
Associations locales		Gratuit
Associations extérieures		20.40
Particuliers (forfait)		10.20
Boulodrome du minerais associations extérieures		50.00
Salle des associations :		
Associations locales		Gratuit
<i>Organismes extérieurs ou privés</i>		
Durée inférieure à 5 h (Forfait)		20.40
Durée supérieure à 5 h (Forfait)		61.20
<i>La salle des associations est gratuitement mise à disposition des associations locales pour leurs réunions, à charge pour elles d'assurer la disposition des tables et des chaises, et de les ranger après utilisation. Au cas où la salle des associations ne serait pas disponible, le foyer-club sera exceptionnellement mis à leur disposition, s'il est libre.</i>		

posée d'un jardin d'éveil destiné aux 2 – 4 ans ; un accueil de loisirs (ALSH) pour les 3- 6 ans ainsi que les 6-12 ans ; un accueil périscolaire pour les enfants scolarisés de 3 à 10 ans. En outre, il est prévu des salles communes aux deux entités (jardin d'éveil et accueil de loisirs) et des salles pour des accueils ponctuels. Cette opération s'inscrit dans une démarche de développement durable: HQE.

MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE – TRAVAUX AUX VESTIAIRES DE BODIFFÉ

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux seront réalisés aux vestiaires de football de Bodiffé, afin de déterminer la nature exacte des travaux qui consisteront soit en une réhabilitation, extension soit une reconstruction des vestiaires. Une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée en procédure adaptée. Elle précise que cette opération s'inscrit dans une approche de développement durable (normes Haute Qualité Environnementale).

Les travaux qui sont envisagés dans ce bâtiment comprendront 4 vestiaires et douches, locaux arbitres, infirmerie, locaux techniques matériel et 1 club house qui pourra accueillir 50 personnes.

Séance du 30 janvier 2009

Présents : M. CHAPEL Joseph, Mmes JOUAN Clémence, BAUD Évelyne, GRALL Dominique, GODINÈS Annick, MM. DE KERLEAU Michel, LE MÉE Jacques, BOUDARD Bernard, BLOUIN Pierre-Yves, LEHO Laurent, Mme LOZACH Sylviane, M. BERNARD Francis, Mme COUSIN Véronique, M. GUILLEMOT Daniel, Mme QUÉMÉNER Hélène, MM. FERNANDEZ Ronan, ROCABOY Michel, CONAN Christophe, M. VROT Eugène

Absents excusés : M. MIHAMI Michel pouvoir à M. DE KERLEAU Michel, M. LE MAITRE François pouvoir à M. BLOUIN Pierre – Yves, Mme POINEUF Elisabeth pouvoir à M. CHAPEL Joseph, M. CHASLES Joseph pouvoir à M. ROCABOY Michel.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉS COMMUNALES A LA CIDERAL POUR DES LOGEMENTS et CESSION DE LA MAISON MARTIN

Dans le cadre de sa compétence d'Aides à la Pierre, la CIDERAL a décidé d'avoir une politique volontariste pour financer la production de logements locatifs sociaux publics durables sur l'ensemble du territoire de la CIDERAL via le C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Les communes propriétaires de vieux bâtiments au centre bourg peuvent satisfaire plusieurs objectifs :
-développer l'offre de logements locatifs sociaux publics ;

TARIFS COMMUNAUX 2009 (suite):

SALLE DES FETES	
Location sans cuisine (lotos, fest-noz, bals...)	
Société extérieure	163.20
Société de Plémet	122.40
Location avec le cuisine, hors les mariages (buffet, banquet ou bal)	
Société extérieure	204.00
Société de Plémet	163.20
Location avec cuisine (mariages, retours de mariage)	
Repas mariage – Société extérieure	255.00
Repas mariage – Société de Plémet	193.80
Retour de mariage	122.40
Soirée théâtre et spectacles (si entrée payante)	51.00
Goûter forfait pour salle et cuisine	127.50
Arbres de Noël	Gratuit
Equipements	
Couverts, par lot de 50, l'unité	0.40
La salle des fêtes pourra être louée aux associations plémétaises une fois par an à titre gratuit, Un forfait de 40 €80 sera demandé en cas d'utilisation de la cuisine, la vaisselle étant gratuite.	
Toute vaisselle cassée ou manquante sera facturée au prix unitaire d'achat, au vu de la dernière facture d'achat.	
Un chèque caution sera demandé lors de la signature du contrat : 350 €pour la location de la salle des Fêtes, 100 €pour le Foyer- Club et 500 €pour les bals discos.	
SALLE DU MINERAI	
<i>Réservé en priorité aux activités sportives</i>	
Associations extérieures	183.60
Associations de Plémet	127.50
Vin d'honneur	51.00
Fête des Ecoles	Gratuit
Courts de tennis	Gratuit
CIMETIERE	
<i>Concessions pour 30 ans</i>	
Type 1	147.90
Type 2	186.65
Type 3	271.30
<i>Concessions pour 50 ans</i>	
Type 1	306.00
Type 2	373.30
Type 3	542.65
<i>Perpétuelle</i>	
Type 1	423.30
Type 2	542.65
Type 3	761.95

- réhabiliter de vieux immeubles et améliorer l'image du centre bourg ;
- favoriser le logement social durable afin de réduire les charges des locataires ;
- intégrer l'environnement dans la démarche.

Le Conseil d'Administration du C.I.A.S a décidé que la cession par les Communes au profit du C.I.A.S de vieux bâtiments nécessitant une réhabilitation totale ne permettant de conserver que les murs, se ferait à l'€uro symbolique.

Le Conseil Municipal approuve unanimement la cession à l'€uro symbolique au profit de la CIDERAL de la propriété nommée « Martin » - Rue de St Rumel . La Commune conserve la parcelle cadastrée section E n° 1638 d'une contenance de 213 m² et demande à être associée à la réhabilitation de l'ensemble immobilier.

CESSION DES PARCELLES F 1455, 1457 ET 1475 AU PROFIT DE LA SARL THÉBAULT – LA CROIX HYAVA

Suite à l'accord de principe formulé en séance du 18 septembre dernier à la demande de la SARL THÉBAULT, le conseil municipal décide de lui céder les parcelles situées à la Croix Hyava cadastrées section F n° 1455, 1457 et 1475 soit une surface totale de 3.522 m² au prix de 6,04 €/m².

AMENAGEMENT DU ROND-POINT ROUTE DE COLLINÉE – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal adopte à 9 voix favorables, 6 défavorables et 8 abstentions , le projet d'aménagement du rond – point de la Route de Collinée qui consiste en un aménagement paysager réalisé par les agents communaux d'une part, et par l'acquisition auprès d'un artiste local d'une sculpture représentant un escargot pour un montant d'environ 2.200,00 €T.T.C. d'autre part. Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général, qui a supervisé le projet.

SUBVENTION AUX ÉCOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal revalorise et fixe par délibération le montant de la subvention de 20 €par enfant de PLÉMET fréquentant les Écoles Primaires et Maternelles publiques et privées et par an, pour l'acquisition de fournitures scolaires. Pour mémoire le montant précédent avait été fixé à 70 Francs en 1988.

TARIFS COMMUNAUX 2009 (suite):

TARIFS CONCESSIONS COLUMBARIUM				
5 ans		59.15		
10 ans		84.65		
15 ans		153.00		
30 ans		306.00		
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE				
Abonnement par personne avec carte badge individualisé		2.00		
Groupes (à partir de 6 Scolaires et autres)		10.00		
<i>Tout livre emprunté et perdu sera facturé au coût d'achat</i>				
PONT-BASCULE				
	Abonnés	Non abonnés		
De 0 à 5 T.	2.00	2.00		
De 5 à 10 T.	2.00	3.00		
De 10 à 20 T.	2.00	4.00		
De 20 à 30 T.	2.00	5.00		
Plus de 30 T.	2.00	7.00		
Carte Magnétique	11.60			
MOBILIER URBAIN				
Barrière		2.05		
Grande table		3.05		
Chaise		0.35		
Podium (société extérieure)		169.30		
<i>Une caution d'un montant de 100 € sera demandée pour location du podium.</i>				
DROITS DE PLACE				
Le mètre linéaire		0.50		
Camion outillage		10.00		
Cirque-manège-autotampon		10.00		
la journée avec maxi 30€				
MINI-GOLF				
La partie		2.00		
PECHE				
Carte journalière adulte		6.60		
Carte journalière enfant		3.10		
Carte mensuelle adulte		20.40		
Carte mensuelle enfant		10.20		
Carte annuelle adulte		38.80		
Carte annuelle enfant		19.40		
Tarif amende		40.80		
<i>Gratuité pour le personnel communal et les membres de l'A.P.L.P.</i>				
GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE				
		1 enfant	2ème enfant	3ème enfant et +
Matin	1 heure	0.84	0.79	0.67
	2 heures	1.66	1.51	1.36
Goûter du soir forfait		1.14	1.14	1.14
TRANSPORT SCOLAIRE				
Carte Trimestrielle		44.10		
Carte trimestrielle ½ tarif		22.05		

Séance du 5 Mars 2009

Présents : M. CHAPEL Joseph, M. MIHAMI Michel, Mme JOUAN Clémence, Mme BAUD Evelyne, GRALL Dominique, Mme GODINÈS Annick, M. de KERLEAU Michel, M. LE MAITRE François, M. LE MÉE Jacques, M. BOUDARD Bernard, M. BLOUIN Pierre-Yves, M. LEHO Laurent, Mme LOZACH Sylviane, Mme POINEUF Elisabeth, M. BERNARD Francis, M. CHASLES Joseph, Mme COUSIN Véronique, M. GUILLEMOT Daniel, Mme QUÉMÉNER Hélène, M. FERNANDEZ Roman, M. ROCABOY Michel, M. VROT Eugène

Absent excusé : M. CONAN Christophe, pouvoir à Mme BAUD Evelyne

SUBVENTIONS COMMUNALES POUR 2009

Madame Le Maire rappelle le principe de demande écrite obligatoire adopté par le conseil lors des précédentes séances et propose que seules les associations ayant présenté un projet nouveau précis pour 2009 voient leur subvention augmentée en tenant compte de leurs besoins. En conséquence, le Conseil municipal, à l'unanimité, sur proposition de Madame Le Maire décide d'accorder les subventions communales, au titre de l'année 2009 et approuve le transfert des demandes individuelles au CCAS.

LOCATION DE LA MAISON GOHEL AU SYMEOL

Madame Le Maire informe le conseil municipal que par délégation d'attribution conformément à la délibération du 31 mars 2008, elle a proposé au SYMEOL (Syndicat mixte Environnement de l'Oust et du Lié) qui cherchait de nouveaux locaux, le premier étage de la Maison Gohel située 8 rue du Août à PLEMET en location.

Le conseil municipal, sur proposition de Madame le Maire, à l'unanimité,

APPROUVE la décision de Madame Le Maire et les conditions de location suivantes :Durée de 3 ans renouvelable à compter du Premier Avril 2009. Le futur locataire participera à hauteur de 50% aux frais de câblage (EDF, Téléphone, informatique) nécessaires à son installation.

L'arrivée de cette structure sur PLEMET est intéressante pour la dynamique de la commune, elle amène 6 à 7 salariés supplémentaires, et donne une utilité à la maison Gohel.

QUESTIONS DIVERSES

RN 164 : Madame Le Maire rend compte de la visite d'Huber FALCO, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire au carrefour de La Poterie et fait part de la décision, dans le cadre du plan de relance de l'économie, de la réalisation en 2009 d'un rond point pour sécuriser le carrefour.

SUBVENTIONS COMMUNALES POUR 2009:

AMICALES	Montant
Amicale Laïque	400,00
Amicale des pompiers	107,00
SANTÉ – SOCIAL	
Aide à Domicile en Milieu Rural (0,30 €/habitant)	916,50
Association Française des Sclérosés en Plaques	23,00
Association Française Contre les Myopathies	23,00
Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés	23,00
Association des Paralysés de France	23,00
Association Départementale de Protection Civile	100,00
Association Régionale des Laryngectomisés	23,00
Alcool Assistance Croix d'Or- Section de Loudéac	55,00
Croix Rouge Française	35,00
Association Vie et Espoir 2000	23,00
Association Ligue Contre le Cancer	23,00
Association Leucémie Espoir	23,00
Association Restos du Cœur	100,00
ADAPEI 22	23,00
France ADOT 22	30,00
Fédération des Malades et Handicapés	23,00
Handicap International	23,00
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés Loudéac	25,00
Secours Catholique	100,00
Secours Populaire Français	100,00
Centre d'Information sur les Droits des Femmes	30,00
Association des Diabétiques des Côtes d'Armor	23,00
FAVEC 22 – Association Départementale des Veufs et Veuves des Côtes d'Armor	23,00
Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux – Section Départementale des Côtes d'Armor	23,00
Fonds d'Aide aux Jeunes	150,00

SUBVENTIONS COMMUNALES POUR 2009 (suite):

FORMATION PROFESSIONNELLE	
Association pour la Formation Professionnelle dans le Bâtiment 22 (AFOBAT 22) (40 €par apprenti de Plémet)	40,00
Chambre des Métiers des Côtes d'Armor ST BRIEUC (30 €par élève)	90,00
Chambre des Métiers des Côtes d'Armor DINAN (30 €par élève)	60,00
Centre de Formation Maison Familiale Rurale de Loudéac (10 €par élève)	60,00
Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de GUILLIERS (10 €par élève)	10,00
CULTURE – LOISIRS – FESTIVITES	
Familles Rurales pour Centre Aéré (4,5 €/journée-enfant)	7820,50
La Truite du Ridor	600,00
Comice Agricole (0,27 €/habitant)	825,00
Association Les Amis de Karlsruhe	200,00
Chorale Amal'gammes	300,00
Batterie fanfare	900,00
Association des Foyers Logements	510,00
Association Chriss' car	25,00

SPORTS	
Club Cyclotouriste du Ninian	120,00
Vigilante Plémétaise, Basket	1700,00
Vigilante Plémétaise, Foot	2000,00
Tennis de Table Plémétais	1500,00
Association Sportive Collège Louis Guilloux	153,00
Association Sportive Collège N.D. de la Clarté	153,00
Canoë Club du Lié	225,00
Association « Gym Tonic »	150,00
NATURE – ENVIRONNEMENT	
Eau et Rivières de Bretagne	30,50
Société de Chasse St Hubert	250,00
Association Solidarité Paysanne des Côtes d'Armor	40,00
PRESTATIONS	
Aide aux Vacances (15,00 €/enfant)	500,00
Aide aux sorties pédagogiques (15,00€/enfant)	2500,00
Dotation Fournitures Scolaires primaires et maternelles (20 €/enfant de Plémet)	6400,00
Sub déplacement scolaires écoles privées	3000,00
DIVERS	
Association Départementale de Prévention Routière	35,00
Union des associations de donneurs de sang bénévoles des Côtes d'Armor-Section de LOUDEAC	23,00
TOTAL	32 690,50



Séance du 26 mars 2009

Présents : M. CHAPEL Joseph, M. MIHAMI Michel, Mme JOUAN Clémence, Mme BAUD Evelyne, GRALL Dominique, Mme GODINÈS Annick, M. de KERLEAU Michel, M. LE MAITRE François, M. LE MÉE Jacques, M. BOUDARD Bernard, M. BLOUIN Pierre-yves, Mme LOZACH Sylviane, Mme POINEUF Elisabeth, M. BERNARD Francis, M. CHASLES Joseph, Mme COUSIN Véronique, M. GUILLEMOT Daniel, M. FERNANDEZ Ronan, M. ROCABOY Michel, M. CONAN Christophe, M. VROT Eugène

Absents excusés : Mme QUÉMÉNER Hélène, pouvoir à Mme LOZACH Sylviane, M. LEHO Laurent

Taux d'imposition maintenus

Taxe d'habitation	18,15 %
Taxe sur le foncier le bâti	27,07 %
Taxe foncière sur le non bâti	66,80 %

Budget Assainissement

Une nouvelle tranche de travaux de réhabilitation du réseau et d'extension va débuter cette année et s'étendra jusqu'en 2010. Les secteurs concernés sont les suivants : rue Neuve, Rue de Rennes, Le Minerai, rue de Dinan et Raulois.

Budget Principal: Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2 931 268 €

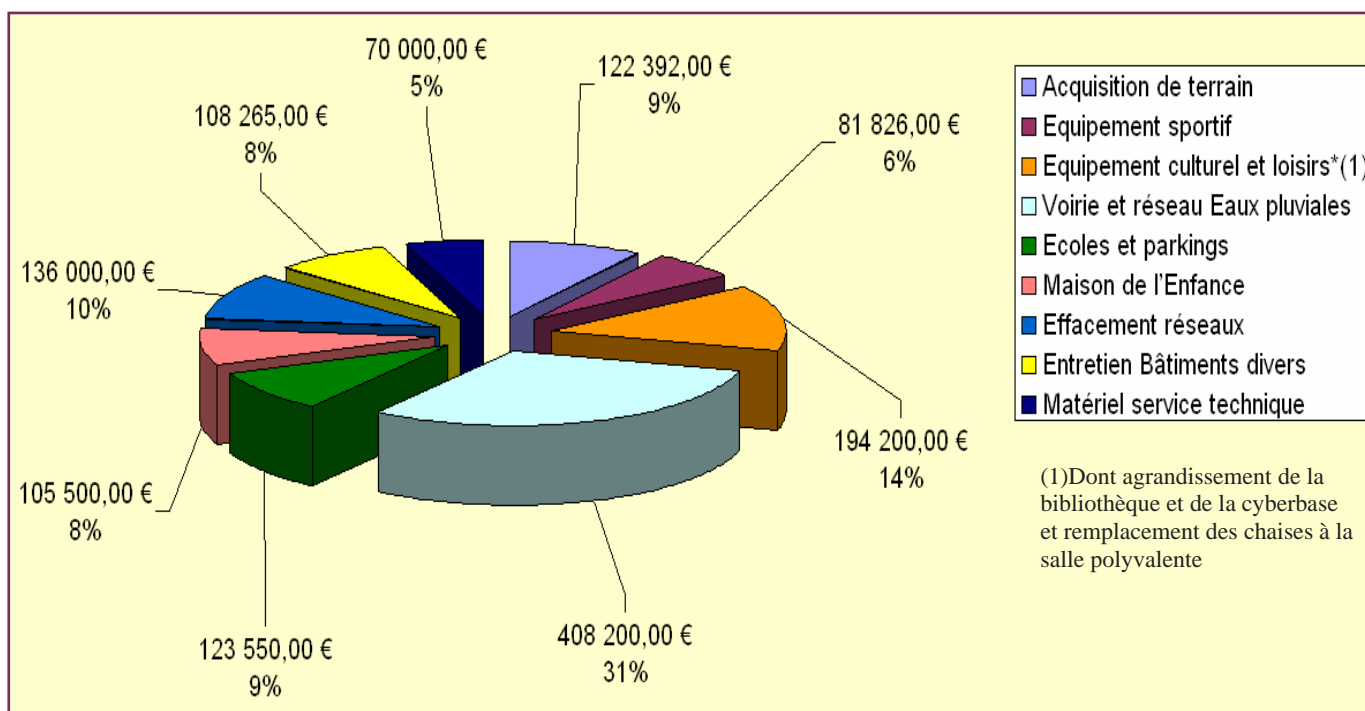
Il intègre désormais la caisse des écoles pour une simplification de la comptabilité avec les augmentations de charges du personnel, d'entretien qui en découlent compensées par le produit de la cantine.

La différence entre les recettes et les dépenses laisse un résultat positif attendu de 227 832 € affecté au financement des projets d'investissement. L'objectif absolu est d'améliorer ce résultat qui contribue à atténuer le recours à l'emprunt.

Programme de voirie

Voie communale	Longueur en mètres Linéaires
La Gautraie (voie n° 248)	800
Chemin rural de Maupertuis	100
Voie communale dit « Le Coucou »	50
Chemin rural n°353- village de St Julien	100
Chemin rural n°352 La Folie 1ère partie	850
Voie communale n° 252 « La Mau-rois »	350

Le budget investissement 2009: 1 349 933€ de dépenses prévues



Les associations


ACCUEIL DE LOISIRS

**LA RECRE DES LOUSTICS
PLANNING DU 22 AVRIL AU 1^{ER} JUILLET**

L'association Familles Rurales est heureuse de vous annoncer l'ouverture de l'accueil de loisirs de Plémet : La Récré des Loustics. Il est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires (sauf celles de Noël) de 9h à 17h30 et se situe à l'école maternelle publique de Plémet. Une garderie est assurée de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h30. Repas et goûter sont assurés par l'accueil de loisirs. Le prix est de 10.5 euros pour les enfants de Plémet et 12.5 euros pour les enfants extérieurs. Il est possible de venir à la demi-journée et le tarif est de 6 euros (sans repas). La garderie est de 1 euro. Une adhésion de 21 euros sera demandée par famille pour la carte AFR. Les Bons Vacances de la CAF, de la MSA ainsi que les chèques vacances sont acceptés. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la mairie et à retourner à l'accueil de loisirs.

Pour tous renseignements : DAIGRE Julie, directrice **06 42 84 83 06**.

Un site de l'ALSH est disponible : larecre.des.loustics.free.fr

	MATIN	APRES-MIDI
MERCREDI 22 AVRIL	Activité manuelle : Bonhomme pelouse	Jeux de plein air
MERCREDI 29 AVRIL	Expression corporelle	Loto
MERCREDI 6 MAI	Jardinage	Parcours de motricité et jeux d'habileté
MERCREDI 13 MAI	Fabrication de ra-deaux	Jeux collectifs
MERCREDI 20 MAI	Jardinage	Promenade et goûter à l'étang
MERCREDI 27 MAI	Mini-golf	Course d'orientation
MERCREDI 3 JUIN	Jardinage	Jeux dans les bois
MERCREDI 10 JUIN	Activité manuelle pour offrir à quelqu'un qu'on aime	Jeux en plein air
MERCREDI 17 JUIN	C'est l'été !!!!! Activité manuelle Jeux d'eau (prévoir des rechanges)	
MERCREDI 24 JUIN	C'est la fête de la musique !!!! Fabrication d'instrument - Jeux musicaux	
MERCREDI 1ER JUILLET	C'est les vacances !!!!! Jeux en plein air - Kermesse	

Le centre Aéré peut aussi accueillir les enfants gardés par les papas et mamies qui souhaitent s'accorder une journée de repos.


Une Association qui a la pêche...

Les activités de l'année écoulée ont été très satisfaisantes pour les pêcheurs plémétais. Les finances sont saines et l'activité continuera en 2009 comme les autres années. Treize lâchers de truites seront réalisés dans l'étang de la Croix-Nouëtte du 27 Mars au 13 Juillet, soit 1 000 kg au total.

Le concours de pêche aura lieu le Dimanche 10 Mai. Une pêche populaire sera également organisée le jour du 14 Juillet.

Un petit souci existe depuis quelques années dans les étangs de la commune : c'est le développement d'une plante dite invasive (provenant d'aquarium) : il s'agit de la « Jussie ». Une action a déjà été réalisée en 2007. Tant qu'il reste quelques plants, même peu, elle se multiplie rapidement. Il en reste au moins dans deux étangs. Des actions seront menées pour en arracher.

L'association de pêche envisage de créer une nouvelle activité : une école de pêche destinée au 6/12 ans, le samedi matin de 10h à 12h à partir d'une date qui paraîtra dans la presse.

Il est possible de se renseigner auprès de M. Fleury au 02.96.25.72.59

Le tarif des cartes pour 2009 est le suivant :

Carte Journalière Jeune (- de 16 ans) : 3.10 €
 Carte Journalière Adulte : 6.60 €
 Carte Mensuelle Jeune (- de 16 ans) : 10.20 €
 Carte Mensuelle Adulte : 20.40 €
 Carte Mensuelle Jeune (- de 16 ans) : 19.40 €
 Carte Mensuelle Adulte : 38.80 €

Association des parents d'élèves du collège Louis Guilloux

Nous souhaitons organiser une soirée cabaret à la salle des fêtes de Plémet. Si vous savez **chanter, danser, raconter des histoires, faire des sketches, jouer de la musique**, (ou presque !) vous nous intéressez ! Nous voulons organiser une soirée conviviale sous le signe de la bonne humeur. Alors, en groupe ou seul, enfant ou adulte, si vous voulez y participer, n'hésitez pas à nous contacter.

l'APE du collège Louis Guilloux : V. Cousin 02.96.25.75.41 ou D. Rouillé 02.96.26.19.10
email : cousinrault@wanadoo.fr - Inscription jusque juin 2009

Le Samedi 16 mai 2009 à la salle des fêtes, nous vous proposons une grande soirée comique avec la Bande à Philo.



« Leur passage est toujours un événement d'hilarité. » *Côtes d'Armor Magazine*. « Philo et sa bande font rider et déridier les zygomatiques de leur public ». *Le Poher-Hebdo*.

De nouvelles aventures... !2h30 de rires et délires assurés.
Tarifs : 7 € adultes. 3 € de 6 à 12 ans.

Réservations au 02 96 25 75 41

Informations

EMPLOIS SAISONNIERS 2009

Période de juillet et août

<u>Camping et Mini-Golf (2 mois)</u>	<u>Espaces Verts (2 mois)</u>
1 personne à 29h1/4 par semaine	2 personnes à 35h par semaine
Horaires :	Horaires :
Lundi-Vendredi : 8h00-12h30	du Lundi au
Mercredi-Jeudi : 8h00-10h00	Vendredi : 8h00-12h00
Samedi-Dimanche et Jours Fériés : 8h30-10h et 14h- 20h15	et 13h30-17h30

Les personnes intéressées doivent déposer une demande écrite auprès de la mairie.

CONCILIATEUR

Par ordonnance de la Cour d'Appel de Rennes, M. André RAULT est nommé Conciliateur de Justice sur les cantons de Moncontour, la Chèze et Ploec sur Lié. M. RAULT sera présent en mairie de Plémet tous les 1er vendredi du mois de 14h00 à 18h00.

LES CHANTEURS D'ARGOAT

Les Chanteurs d'Argoat organisent un concert à l'occasion de l'accueil de la Chorale du Val d'Huisne de la Ferté Bernard le Samedi 16 Mai en l'Eglise St Nicolas de Loudéac – 20h30. Répertoire contemporain varié et chants communs aux deux groupes. Libre participation aux frais.

APPEL AU DON DU SANG

Le don du sang : un geste vital, archi sécurisé, réalisé en une demi-heure.
Le besoin de sang est constant pour les hospitalisés, les brûlés, les accidentés, pour des traitements spécifiques...
Le manque de sang est important : la Bretagne a besoin de 500 dons par jour.
Ce geste solidaire, vous pouvez le réaliser

AU FOYER MUNICIPAL DE LOUDEAC

De 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00
Lundi 15 et Mardi 16 Juin 2009
Lundi 21 et Mardi 22 Septembre 2009
Mardi 22 et Mercredi 23 Décembre 2009
Les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang de Loudéac et sa région vous y accueilleront avec plaisir, les receveurs vous en seront reconnaissants.


Bon Anniversaire à notre doyenne Mme Léontine COTILLARD qui a eu 100 ans

Mme Cotillard, Habitante de la commune de Plémet pendant de nombreuses années et grand-mère de l'actrice Marion Cotillard, vient de fêter ses 100 ans. Les élues Plémétaises, Dominique Grall, maire, Clémence Jouan, Annick Godines, adjointes, se sont rendues à son domicile actuel à la maison de retraite de Loudéac pour lui souhaiter un heureux anniversaire le lundi 23 mars.

Le secret de longévité de la jeune centenaire est sans nul doute sa bonne humeur et son humour sans oublier sa gentillesse. Elle aime raconter des petites histoires à ses amis. Et du haut de son centième anniversaire, elle garde bon pied bon œil.




Etat-Civil


 En application de la délibération de la Commission Nationale Informatique et Libertés n° 99-24 du 8 avril 1999, toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayant-droit à la Mairie de PLEMET.

Naissances

10/12/2008	CARDOT Clara – Le Bos d'en Haut
11/12/2008	FERNANDEZ Lisa - Rue de Jéguet
13/12/2008	HERVOCHON Marin – Bel Air
16/12/2008	FERNANDEZ Mathias – Le Perruchet
24/12/2008	CHAUVEAU Elisa – 18, Rue du Petit Bois
31/12/2008	Mathis ROUILLARD – La Ville Guillaume
31/12/2008	Océane ROUILLARD – La Ville Guillaume
06/01/2009	Rose MAUVILLAIN – Rue de Dinan
07/01/2009	Lilou RIBOURDOUILLE – 34, Rue de la Liberté
11/01/2009	Capucine SERET – Rohan Boudard
15/01/2009	Lucas RIBOURDOUILLE – 2, Lotissement de Jéguet
13/02/2009	Manon CLAIN – Le Breil Tual
21/02/2009	Mattis JUVAUX – 15, Rue des Saules
07/03/2009	Swann ANGER - Fahelleau

 Nous avons reçu ce petit mot de Mme GILLARD, nous la remercions de nous avoir prévenu. « J'ai le regret de vous annoncer le décès de mon père, Me Roger GILLARD, notaire honoraire, décédé à son domicile à SURESNES (92) dans sa 101^{ème} année, le 23 janvier. Mon père avait été notaire de 1937 à 1975 et avait cédé son étude à Me Claude LEBOUCHER prédécesseur de Me PINCEMIN ».

Bienvenue

 Nous souhaitons la bienvenue à GIROT ATOUT, nouvelle activité sur Plémet. Pour tout besoin d'un service (électricité, plomberie, sanitaire...) – 40 rue de Dinan – Tél/ Fax : 02.96.66.39.28

Historique de la Batterie Fanfare de Plémet

Depuis 30 ans, un vent souffle dans les rues de Plémet : celui de sa Batterie Fanfare. Cette formation a en effet vu le jour en 1979. Retraçons alors les grandes lignes de son histoire et de son évolution... C'est la Fanfare des papas d'une fête d'école qui a donné l'idée à nos aînés, sous la houlette de Gaston Gisquel, de créer une Fanfare de clairons et de tambours à Plémet. Suite à un travail de plus en plus régulier le vendredi soir et à une motivation croissante, les premiers musiciens décident de faire de cette modeste formation une véritable association. Le premier bureau voit alors le jour en 1979 sous la houlette de Yves Jégo qui assure la direction de l'ensemble. L'année suivante, l'enthousiasme est tel que la formation compte 80 musiciens. C'est pourquoi, il est décidé d'investir dans une tenue pour créer un véritable ensemble.

En 1981, l'association adhère à la Confédération Française des Batteries et Fanfares, la CFBF, avec comme objectif d'obtenir un soutien actif pour son développement. Parallèlement, la Fanfare ne rechigne pas au travail et elle met en place une répétition supplémentaire pour apprendre à marcher au pas. Celle-ci se déroulait sur l'ancienne voie de chemin de fer le dimanche matin. Pour garder un aspect convivial cette répétition s'achevait généralement chez un habitant du coin qui offrait généreusement la "bolée". **A la même époque**, la musique acquiert de nouveaux instruments, lui permettant ainsi d'ouvrir encore plus le répertoire. Des cors et des trompettes viennent enrichir la formation : chaque musicien devait alors acheter son propre instrument : 270F un clairon, 400F une trompette, 600F un cor, jusqu'à 800F un tambour. L'apprentissage musical se faisait alors grâce à des aide-mémoire utilisant des paroles avec les mélodies jouées... Pour les jeunes recrues, une formation était proposée le mercredi après-midi, au foyer des jeunes, sous la baguette de Léon Pichonnet.

Durant l'hiver 1981-1982, l'idée germe d'apprendre le solfège : ce qui entraîne des divergences chez les musiciens. La conséquence ne se fait pas attendre : un tiers de l'effectif quitte la formation. **En 1982**, un changement de direction entraîne un changement de méthode : Alain Né-vot tente d'insérer des partitions

comme bases de travail. **En mars**, la Fanfare est invitée au concours régional de la Fédération de Bretagne des Batteries et Fanfares à Yffiniac. Cette première expérience pousse l'ensemble à se préparer pour le concours national de Saint Brieuc **en 1983** en 3ème division. Le jury conseille d'incorporer des trompettes basses et des clairons basses. Cette même année, des musiciens se présentent aux concours individuels et poursuivent leur formation à l'école de Plouguenast. Au cours de l'été la Fanfare commence à animer des fêtes locales et des cérémonies officielles.

En 1984, on assiste à un changement de look avec l'aide précieuse de la municipalité de Plémet. Cette nouvelle tenue regonfle le moral des troupes : la progression est fulgurante, passage en 2ème division en **1986** et en 1ère division en **1987**. La motivation et le travail des jeunes ont payé.

En 1988, c'est un nouveau départ pour notre Batterie Fanfare : la présidence et la direction musicale se séparent et sont respectivement assurées par Alfred Blanchard et Stéphane Le Bon. **Cette même année**, une information donnée dans les écoles de Plémet et une présentation à la salle des fêtes vont dynamiser le recrutement : une vingtaine de jeunes s'initient à la musique grâce à l'association. Ce recrutement massif aura un rôle déterminant dans l'évolution de la Fanfare. Par la suite, la Batterie-Fanfare a la responsabilité d'organiser le concours régional à Plémet : un travail important est engagé d'autant plus que nous préparons pour la 1ère fois le concours d'évolution. Nous sommes alors **en 1989**. Notre Fanfare s'exporte de plus en plus hors de la ré-

gion. Elle participe à de nombreuses fêtes en Normandie et trois d'entre nous ont même le privilège de participer au défilé du Bicentenaire de la Révolution Française qui regroupait 3000 tambours de toute la France à Paris.

A partir de **1989**, les anciens laissent progressivement la place à la nouvelle génération sans pour autant délaisser l'association. **1990** est également l'année de la création de notre propre école de musique dont le but est d'apporter une formation et une technique instrumentale nécessaires à la progression de l'ensemble. Cette école fonctionne en complémentarité avec les répétitions de la Batterie Fanfare. L'enseignement y est assuré par des jeunes volontaires le samedi après-midi. Son premier président, Joseph Brunel, a su faire de cette organisation un groupe dynamique.

En 1992, le rajeunissement de l'association aboutit à une modification de la tenue : la cravate jaune laisse la place à un nœud papillon bleu marine, la veste est remplacée par un boléro et la casquette est abandonnée. Le répertoire musical se modernise également : des styles plus variés, tels que swing, slow, rock et fantaisie... font leur apparition. La Batterie Fanfare ne compte plus alors que 30 musiciens, mais d'une moyenne d'âge de 16-17 ans avec une hausse sensible de l'effectif féminin. A cette époque, elle participe à de nombreux festivals tels que Villeneuve-La-Garenne, en région parisienne, ou Salon-De-Provence dans le sud de la France. Ces grands déplacements incitent les membres à renouveler ces expériences enrichissantes. Dans cet élan, l'année suivante, le groupe s'en va 5 jours en Suisse dans la commune de Saint Prex, accueilli par [le Brass Band de la verrerie de Saint Prex](#) : un souvenir qui reste gravé



dans la mémoire de tous. Ces moments inoubliables resserrent les liens et ainsi la Batterie Fanfare de Plémet accède à la division supérieure à Vitré **en 1993**. Jean-Louis Savenay prend alors la direction et élargit le répertoire qui satisfait de plus en plus les jeunes. **A l'école de musique**, Marie-Paule Le Duc succède au 1er président, mais va céder sa place à Jean-Louis Savenay pour raisons professionnelles. Un professeur de musique vient alors compléter l'effectif de l'encadrement : ce qui enrichit l'encadrement. Parallèlement, des professeurs bénévoles poursuivent leur formation pédagogique en participant aux stages d'été proposés par la Fédération de Bretagne. L'association se dote alors de deux structures distinctes, mais complémentaires : - la Batterie Fanfare qui a la responsabilité d'organiser la saison par des contacts avec les comités des fêtes et la préparation des différents concours - l'école de musique qui a la charge de préparer et de former les musiciens.



Mai 99: les 20 ans de la Batterie Fanfare

En 1996, la formation adopte une nouvelle tenue qui ne laisse personne indifférent. Ceci dans l'objectif avoué d'attirer les regards. Mais le travail s'accroît sur la chorégraphie et l'animation de rue. Ce qui montre bien que les Batteries Fanfares ont beaucoup évolué. Grâce à ce changement, le nombre de sollicitation augmente à tel point que la Batterie Fanfare ne peut plus satisfaire toutes les demandes de prestations.

En 1996 également, les vétérans reprennent du service sous l'impulsion d'Yves Le Mée et de Gilbert Raulois. Ils se retrouvent par amitié bien sûr, mais aussi pour animer fêtes locales et pardons... Ainsi pour ce grand rendez-vous, ils ont travaillé d'arrache-pied et ainsi ils ont retrouvé leur jeunesse.

Depuis 1997, nous mettons l'accent sur les évolutions au cours de l'hiver, à raison d'une répétition par semaine. **Cette année-là**, nous avons terminé 4ème en chorégraphie au concours national de Saint Nazaire : résultat honorable pour une 1ère participation. Des danseuses viennent alors s'ajouter au groupe; elles donnent une note de charme et de prestance à l'ensemble. Malgré quelques moments difficiles lors des répétitions, la rigueur a payé et le résultat est arrivé : avec une 1ère place en évolution au concours de Plemeur-Bodou. Ce bon résultat nous a amené à participer à la Grande Parade de Disneyland **en septembre 1998**.

Tous ces événements ont fait que la Batterie Fanfare de Plémet a, **en 1999**, participé au championnat de France des Batteries Fanfares à Dinan où elle s'est distinguée en remportant les concours d'évolution, de parade et en recevant les prix de présentation et d'animation. **Depuis cette année 1999**, elle continue à se distinguer par l'originalité de ses chorégraphies.

En 2006, la Batterie Fanfare quitte la C.F.B.F. et s'affilie à la F.S.C.F.. Le groupe a envie de voir autre chose que ce qu'elle a toujours connu durant toutes ces années passées. Elle se présente alors en classement lors des concours régionaux



de Belle-Ile en mer et se voit attribuer une place dans la catégorie d'excellence. Cette même année, le groupe se voit revêtir d'un nouveau costume en gardant les couleurs rouge et noire.

En 2007, le vent en poupe, elle obtient un prix d'excellence couronnée et se voit accéder à la catégorie supérieure : la Promotion Nationale. Cette montée de division est un des faits marquants de l'histoire de la Batterie Fanfare qui était depuis presque 20 ans dans la même catégorie.

En 2008, elle participe aux concours nationaux du MAY SUR EVRE, ou elle évolue pour la première fois en promotion nationale. Le résultat réjouira l'ensemble des musiciens car elle se classera 1^{ère} au niveau régional et 2^{ème} au niveau national dans cette division.

2009 est une grande année pour la formation puisqu'elle **fêtera ses 30 ans le 06 et 07 juin**. A cette occasion, elle invitera « LA BATTERIE FANFARE DU MAY SUR EVRE » championne de France depuis 12 ans. Ce groupe a l'habitude de déplacer les foules dans leur région (pas moins de 4000 personnes ont assisté à leur dernier spectacle). Cet orchestre se produira le samedi 06 juin à nos côtés. La soirée aura lieu à 20h30 dans la cour du local de la Batterie fanfare de Plémet (ancienne école st joseph).

Les Festivités – votre Agenda

MAI

Dimanche 3 :	Loto organisé par le Comité des Foires de Saint Lubin à la Salle des Fêtes
Lundi 4 :	Concours de Boules du club du 3 ^{ème} Age de SAINT GOUENO au Boulodrome
Vendredi 08 :	Vin d'honneur pour le 08 Mai 1945 à la Salle du Minerai
Samedi 9 :	Repas Soirée Galettes/Crêpes suivi d'un Fest Noz organisé par les Amis de Bodiffé à la Salle des Fêtes
Samedi 16 :	Assemblée Générale de la Vigilante Basket au Foyer Club
Samedi 16 :	Spectacle « la Bande à Philo » organisé par l'Association des Parents d'Elèves du Collège Louis Guilloux à la Salles des Fêtes
Dimanche 17 :	Loto organisé par les Parents d'Elèves des Ecoles Publiques à la Salle des Fêtes
Lundi 18 :	Concert par la chorale des enfants de l'Ecole Maternelle à la Salle des Fêtes 18h30 sur le thème de la santé tout en chansons
Samedi 23 :	Assemblée Générale de la Vigilante football à la Salle des Associations
Du Mercredi 20 Au Dimanche 24 :	Echange Adultes Les Amis de karlsruhe voyage en allemagne
Dimanche 24 :	Concours de Boules organisé par la F.N.A.C.A. au Boulodrome
Vendredi 29 :	Concours de Boules du Club du 3 ^{ème} LA PRENESSAYE au Boulodrome

JUIN

Vendredi 5 :	Concours de Boules organisé par le Club de Loisirs des Aînés Ruraux de PLEMET au Boulodrome
Vendredi 5 :	Loto organisé par les Amis de Bodiffé à la Salle des Fêtes
Samedi 6 :	Atelier Fête des Mères et des Pères organisé par la Bibliothèque à la Salle des Associations
Samedi 6 :	Fêtes des Mères Vin d'honneur à la Salle de Réceptions de la Mairie
Samedi 6 :	Anniversaire les 30 ans de la Batterie Fanfare à la Salle des Fêtes
Samedi 13 :	Repas pour l'Ecole de Football de la Vigilante à la Salle du Minerai
Samedi 13 et Dimanche 14 :	Voyage Paroissial à la CHAPELLE MONTLIGEON (orne)
Dimanche 14 :	Fête des Ecoles Privées au Collège Notre Dame de la Clarté
Jeudi 18 :	L'Appel du 18 Juin 1940 – Vin d'honneur à la Salle des Fêtes
Samedi 20 :	Fête de la Musique
Mardi 23 :	Randonnée chantée organisée par la Truite du Ridor
Vendredi 26 :	Concours de boules organisé par le Club du 3 ^{ème} Age de COETLOGON au Boulodrome
Samedi 27 :	Repas de l'Association des Habitants de la Résidence du Minerai à la Salle du Minerai
Dimanche 28 :	Fête des Ecoles Publiques à l'Ecole Maternelle et à l'Ecole Primaire Publique

**Permanences en Mairie**

Permanence le mercredi après-midi par Mme GRALL, maire, sur rendez-vous ;
Permanence le samedi matin de 10h30 à 12h00 :

02 Mai : Mme Dominique GRALL
09 Mai : Mme Annick GODINÈS
16 Mai : M. Francis BERNARD

23 Mai : Mme Dominique GRALL
30 Mai : M. Michel de KERLEAU
06 Juin : Mme Evelyne BAUD
13 Juin : M. Francis BERNARD
20 Juin : Mme Annick GODINÈS
27 Juin : M. Michel de KERLEAU
04 Juillet : Mme Evelyne BAUD
11 Juillet : Mme Annick GODINÈS
18 Juillet : Mme Clémence JOUAN
25 Juillet : M. Christophe CONAN

Mairie de Plémet

3 rue des étangs
22210 Plémet
Tél : 02.96.25.61.10
fax : 02.96.25.74.83
e-mail :
commune.plemet@wanadoo.fr

Urgences :

-Pompiers : 18
-Police : 17
-SAMU : 15
-Pharmacie de garde :
32.37